

3. Vous allez vous marier...

...Soyez les bienvenus !

"Il y eut une noce à Cana de Galilée et la mère de Jésus était là. Jésus lui aussi fut invité à la noce ainsi que ses disciples." (Jn 2, 1-2)

Votre mariage approche. Un amour qui se construit, c'est toujours une grande joie !
Vous allez vous engager l'un envers l'autre, vous promettant fidélité pour toute votre vie,
et acceptant la responsabilité d'époux et de parents.

C'est le sens du sacrement de mariage.

Dans notre monde moderne marqué par de nombreuses mutations, cet engagement ne va pas de soi.
Pour ceux qui sont croyants, cet engagement repose sur la promesse de Dieu.

Pour vivre pleinement ce sacrement il convient de le préparer sérieusement.

Si vous désirez recevoir le sacrement du mariage, vous êtes invités à vous présenter, dès que possible, de préférence à la paroisse où réside l'un ou l'autre de vous. Vous pouvez vous assurer que vous dépendez de Saint-Philippe-du-Roule en téléphonant à l'accueil ou au secrétariat de la paroisse au 01 53 53 00 40. Que le mariage soit célébré à Saint-Philippe-du-Roule ou en province, vous êtes invités à rencontrer le prêtre responsable des mariages (Père ARMINJON - Rendez-vous à prendre au secrétariat). Vous pourrez alors déterminer avec lui le lieu et les éléments de votre préparation :

- Constitution du dossier
- Rencontres avec un prêtre
- Rencontres avec un foyer
- Récollecion d'un week-end
- Soirées-session avec d'autres couples

Pour la constitution du dossier, il vous faudra fournir les indications permettant à la paroisse St Philippe du Roule de demander un certificat de votre baptême (date, nom et adresse de la paroisse de baptême) et de vérifier si vous avez reçu ou pouvez vous préparer au sacrement de la confirmation. Sous réserve d'autorisation, un mariage dans l'Eglise catholique peut être célébré entre un baptisé catholique et un baptisé non catholique, de même qu'entre un baptisé catholique et un non baptisé. Au cas où vous auriez déjà commencé une préparation avec un prêtre de votre connaissance, cette démarche reste importante pour obtenir les autorisations nécessaires.

L'équipe paroissiale de préparation au mariage est constituée de plusieurs ménages. Les prêtres de la paroisse apportent aussi leur aide. Un parrainage des fiancés est aussi possible. Des sessions sont organisées dans notre paroisse trois fois tout au long de l'année. Elles se déroulent chacune sur quatre soirées ou six. Le calendrier est disponible auprès secrétariat, à l'accueil paroissial et sur le site internet.

De nombreux renseignements sur le mariage, les fiançailles, la vie conjugale, la préparation à la naissance d'un enfant... sont disponibles auprès du Centre Catholique de Documentation Familiale, 7, rue Saint-Vincent, 75018 Paris, (tél. 01 49 24 10 52).

PAROISSE SAINT PHILIPPE DU ROULE

9 rue de Courcelles - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 00 40 – Fax 01 53 53 00 43

Email : stphilippedurole@wanadoo.fr - Site : <http://www.stphilippedurole.org>